

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDI A 3 HEURES DU SOIR.

MATARITI 17. — N° 28.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana nua 11 iunii 1868.

PAIX DE L'ADMIRAL (partie d'Europe).
Droits de la poste : 15 francs.
Télégraphie : 1 franc.
Télégramme : 2 francs.
Abonnements : 2 francs.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

AU BUREAU DE LA POSTE,

Imprimerie du Gouvernement.

Prix des Annonces ou complaintes

à la partie publique : 2 francs.

Abonnements de 20 francs : 1 franc.

Abonnements spéciaux : 1 franc.

Abonnements pour la presse : 1 franc.

Abonnements pour la presse : 1 franc.

Abonnements pour la presse : 1 franc.

EDOMAIRE.

PARIS OFFICIEL DES ORDONNANCES CORRESPONDANT DE SES FONCTIONS UN CHEF DES TRAVAUX, UN JURISCONSULT, UN AVOCAT, UN NOTAIRE, UN AVOCAT LOCAL. — SITUATION DE L'EMPIRE : AFFAIRES CÉTISSÉES, COURS. — LES ALIMENTS ET LES BOISSONS (PRODUITS). — MEURTREMENTS DU POUVOIR. — ANNONCES.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, POMARE IV, Roi des îles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire impérial,

Vu le rapport de M. le résident des Tuamotu sur la conduite du sieur Païore, chef de Kauehi ;

Attendu que ce chef, usurpant les biens de son juge, a été arrêté et condamné à deux ans de prison et à l'exécution des engagements dans diverses îles de l'archipel, malgré les défections réitérées et formelles du résident ;

Attendu que, en outre, qu'il n'a pas justifié régulièrement des perceptions par lui faites pour contributions, frais d'arrestation et amendes ;

Sur la proposition du Directeur des affaires indigènes :

PRÉNOMS :

Le sieur Païore sera bâtiapora pendant six mois de sa solde et de ses fonction.

En conformité de l'article 3 de la loi du 6 avril 1868, il sera puni de la dureté de sa suspension, renvoyée à la présidence du conseil de Kauehi par le député de ce district.

Papeete, le 10 juillet 1868.

Ceux de la RONCIÈRE.

O MAIA, POMARE IV, te Ari vahine o te mana fenua Totaitea ua tui a mai, te i te Tomana te Au-vahe o te Europa,

I te hao ras i te parau a te amai a i te Tuamotu no te haapona ras a Païore, te iuvane no Kau-ebi ;

I te hao ras a, iore a, iua ino te parau no te mou avue, te anoi utia e te ipou aue i tiua hao hia e i te Timorau, no te haapona oro i te opani tuauh ore a te suauh ;

I te hao ras e, aore a, iua ino te parau no te mou avue, te anoi utia e te ipou aue i tiua hao hia e i te Timorau ;

No te parau a te Andamane paue tahiti,

Te iepu hia mai nei te toron e te moai a Païore — Païore, te iu- vano no Kau-ebi, e hope non na amai.

Mo te au i te irava 5 o te ure no te 6 ioperu 1868, e mono hia oia i te torou peretitou no te apau ras a Kauehi e te titi ure oia maitauhia ra.

Papeete, le 10 iunii 1868.

POMARE.

Par décision du 23 juin 1868, nous nommons dans la police indigène :

Mo te au i te fauau ma manu no te 20 iunii 1868 un iatua- torua, pae hia i colo i te maitauhia ran Tahiti :

Mateineau ra o Afanahiti.
Et maitauhia :

Torilua a Teihiti, ci-momo-iia Moi a Nolia, tei fahui mai i torou torou, Reipapa a Palau, en remplacement de Teina a Moi, démissionnaire ;

Io a Teavate, en remplacement d'A- mase, chef de Teihiti, et de Te-

Futuara a Teihiti, en remplacement de Tipao a Tavanave, démissionnaire.

District d'Avarua-Hauiti-Mau- toa.

A l'emploi de caporal-maito :

Mo a Rariki, en remplacement de Te- fialuhuitaua a Taurua, révoqué.

District de Haapiti.

A l'emploi de maito à pied :

Apurua a Ma, en remplacement de Matohi a Teihiti, et de Teihiti-Teritiamanu a Tavita, en remplace- ment de Teravatai a Uifare, dé- missionnaire.

District de Punaauia.

A l'emploi de maito à pied :

Bonai a Teihiti, en remplacement de Tisalamaia, nommée caporal.

District de Pare.

A l'emploi de maito à pied :

Taromaihera a Tanebarai, en remplacement de Taparii, démissionnaire ;

Mutu a Tenura, en remplacement de Tehei a Tanebarai, démissionnaire.

Ces nominations comprirent du 1^{er} juin 1868.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia Te-

ihiti a Taveau, tei fahui mai i torou

torou, tei fahui mai i torou torou.

Te iepu hia mai te torou a Te-

parau a Teihiti, et maitauhia ran

Teihiti a Taveau, ci-momo-iia

Sur les affaires de Crète. « Le constatant, au mois de février dernier, que les révoltes des populations de Candie, nous exprimions nos plus douces et sincères dévotions aux mesures adoptées pour la pacification de l'île, les révoltes mêmes dans quelques-unes s'étaient étendues par l'intermédiaire du Commissaire général de la Porte, l'envia à Constantinople, d'une dépêche chargée d'exposer les vœux du peuple, évidemment manifestant le caractère dont on avait prétendu l'avoir rendue. Nous avons, par l'autorité turque, désavoués d'abord par les populations grecques, les délégués candidats, ne pouvant être considérés comme investis d'autorité légale. L'assemblée même du Gouvernement ottoman nous désirait que l'empereur fût renouvelé dans des conditions qui ne permettirent pas, cette fois, d'en susciter la sincérité. D'accord avec les cours de Vienne, de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Florence, le Gouvernement de l'Empereur demande que les populations crétoises fassent nécessairement consultées.

Ces suggestions ne furent pas accueillies. Investi du commandement des troupes impériales en Crète, Omer-Pacha reçut l'ordre d'arrêter tout mouvement révolutionnaire, et, avec l'aide des ministres du Sultan représentants, chaque jour, comme décharge à son poste, l'énergie de la résistance se mesura à celle de l'opposition et au commencement de juin l'insurrection s'était étendue à l'île entière. Justement ennasus d'une lutte qui prenait le caractère le plus aigu, la plupart des Puissances signataires du Traité de Paris se concertèrent pour tenter à Constantinople une nouvelle et plus pressante démarche. Les Représentants de la France, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie et de l'Italie remirent au Gouvernement ottoman une note dont le Cabinet des Tendres ne se refusa pas à recommander officieusement la prise en considération. Les Coursgénérales, réunies au Port, la suspendirent les hostilités et à procéder, en Crète, à une enquête pour déterminer la responsabilité et les doléances, mais l'initiative était réservée au Gouvernement du Sultan. En subordonnant les mesures qui lui étaient soumises à des conditions préalables qui en rendaient l'exécution impossible, la Porte, eut fois encore, répondant par un refus implicite aux conseils que nous avions dictés la plus prévoyante sympathie.

Nous n'avions pu arrêter l'effusion de sang; nous devions, autant qu'il était en nous, prévenir ce que les conséquences de la guerre pouvoient avoir de trop sévère pour l'humanité. Le commandant de notre station navale du Levant reçut l'ordre de se rendre sur les côtes de Crète et d'y secourir les victimes inoffensives de la guerre. Le 1^{er} juillet, à l'ordre d'Omer-Pacha, nous devons cette justice, ne mit aucun obstacle malin à l'accomplissement de cette mission, à laquelle participaient la plupart des autres Puissances.

Cette tâche remplie et en présence de l'attitude définitive du Gouvernement Turc, il ne nous restait plus qu'à dégager notre responsabilité et à reprendre notre entière liberté d'appréciation pour l'avenir. Tel a été le but d'une déclaration remise dans les derniers jours d'août par l'ambassadeur de la République à Constantinople et par les Représentants des Cabinets de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Florence, le Gouvernement.

Suite aux révélations que nous avons portées dans toutes les pages de la question crétoise, nous n'avons point à prêter toute apnée moral au résultat de la guerre, mais à assister à la résolution dans l'île de Candie. Nous serons très content pour contrarier le succès de ses efforts, et nous voudrions pouvoir espérer au contraire qu'il parviendra par la voie qu'il a adoptée à rendre échec la cause à une province cruellement éprouvée.

EXPOSITION UNIVERSELLE

LES ALIMENTS ET LES BOISSONS

Voir le Messager des deux mil., 6, 13, 20, 27 juillet et 1 aôut.

VII

Depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire depuis la grande floraison des annonces, on ne saurait leur venir aux yeux sur la quarantième d'un journal français sans lire l'éloge du chocolat en général et de tel chocolat en particulier. Tantôt la scène représente un frais paysage au milieu duquel on voit prendre l'usage du Noisiel, paternuellement gouverné par l'excellent M. Ménière; tantôt c'est la réclame torride de la Compagnie coloniale; tantôt, une sorte d'oracle qui semble tomber du ciel : « Peuples ! je n'ai qu'un mot à vous dire, mais gravez-le au plus profond de vos âmes : le meilleur chocolat est le chocolat Perron, » Chacun vante sa marchandise; je n'y viens pas mal, et tous les concurrents, d'une communune voix, célébrent les vertus de la marchandise; chacun pour soi, tous pour le chocolat !

Ce conseil a dû coûter gros; le tonnage des annonces est plus dépendant que tous les autres, sauf toutefois le bruit du canon. La publicité qu'on a faite en faveur du chocolat dans le second tiers du siècle doit se chiffrer par quinze ou vingt millions, au bas prix. Tout cet argent serait tombé dans l'eau si la proesse était véritablement impuissante comme l'affirme M. de Girardin. Mais non; l'annonce et la réclame ont fait leurs fras en faisant un miracle: elles ont imposé à la nation française un besoin artificiel qui lui manquait. Le chocolat, trouvé par Cortés au Mexique, importé à la cour du Pérou, fut introduit dans les colonies portugaises et espagnoles par le roi Louis XV et le duc de Richelieu, qui s'étoient emparés de veilleuse par l'ordre de l'Inquisition, et qui, soutenus par l'ordre de l'Inquisition, nous mangions chez nous. C'est un alimant de nationalité espagnole, comme le boeuf était anglais et le saucisson impérial. On nous l'a fait goûter par obsession; il est entré dans nos mœurs en passant par la quarzième page des journaux. La mise en œuvre du caoua a décaplé chez nous entre 1833 et 1863; elle s'est élevée de 289,000 kilogrammes à 5,500,000! C'est un fait à peu près unique dans l'histoire des consommations.

Si tout le chocolat que nous mangions était du chocolat normal, sauf de sucre et de caïou, il suffirait de doubler le chiffre de 5,500,000 pour faire le total du chocolat consommé dans un an. L'honorable M. Ménière, dans une courte et discrète notice qu'il a donnée au Catalogue du cinquième concours international de l'industrie, présente cent millions de kilogrammes de chocolat, à la valeur moyenne de 2 fr. le kilogramme. « C'est un calcul de l'âge d'or. Or, sois-tu les chocolats sans fétilé à trente sous la livre ? Comme le chiffre de 3 francs peut-il être un prix moyen ? Trois est la moyenne arithmétique entre un et cinq. Si l'existe des chocolats à 6 francs le kilo, il y en aura donc à zéro franc zéro centimes ? Or, on en trouve à 6 fr., et même à 8 et à 10.

Malheureusement, la fabrication du chocolat est une bouteille à

l'encre; je ne sais pas une industrie où la fraude soit plus facile, plus sûre et plus étendue. Le chocolat ne fait pas ce qu'il décide; l'épicier lui-même ne sait pas ce qu'il va faire avec ou dix marques est dépit; il recommande aux acheteurs celles qui lui offrent la plus forte remise. Les fabricants se font, à coup d'astuces et de remises, une concurrence qui dévore à peu près tout leur gâche. Il faut que qu'ils élèvent leurs prix jusqu'à l'absurde, ou qu'ils gâchent dans l'ombrage un produit sans vertu ni valeur.

Le vrai chocolat est un aliment des plus estimables, et il me devrait pas coûter cher. On sait le prix du sucre; le caoua de Caracas vaut 4 fr. le kilogramme; celui des îles qu'on désigne sous le nom de Madagascars 3 fr. Faites le compte, déduisez le déchet du sucre, que l'épicier a pris de son poche; ajoutez, et vous vous semblera, 1 fr. de vanille par kilogramme, mais, malin, il l'ouvre au maximum, 80 centimes, vous arriverez, si l'épicier a le total de 40 fr. pour 4 kg. de chocolat; ou de 2 fr. 50 par demi-kilogramme. C'est le prix de revient des produits les plus fins, de ceux que vous payez 4 et 5 fr. le livre chez les chocolatières à la mode.

C'est à ce prix que les bourgeois de province faisaient faire au moins leur chocolat chez eux, sous leurs yeux, par des ouvriers ambulants dont l'espèce est malheureusement perdue. En ce temps-là, chacun commandait son chocolat à son goût. Les uns voulaient beaucoup d'excès de sucre, à la mode espagnole; les autres, deux parts de sucre, une partie de vanille; et, à partir de 8 francs, la première. Généralement des produits à bon marché: il n'ont du chocolat que l'apparence de l'original avec du caoua épais de son beurre, ou même avec de la fécula colorée, avec des huiles, avec des graines, que sais-je encore ? Lorsqu'un marchand vous offre du chocolat à 1 franc le demi-kilogramme, attendez-vous à y trouver de tout, excepté du cacao.

Entre le chocolat et le café il n'y a que l'épaisseur d'une tasse de Sèvres. Parlons un peu du café. Ce moyen de exercice est donc d'une vertu singulière; il arrête les fous de la vie, règle et suspend la dégence incessante qui fait dans nos mœurs, c'est un succédané du sommeil.

Tout ce matin, dans la réputation la famille de coex (erythroxylum coeca), qui, malchance, a été déclarée au Pérou, de marcher, de traverser, de penser qu'aujourd'hui bientôt de ses ames émigrer au Brésil. Ce prodigieux animal vit dans les végétations du corps humain, sorte de crân d'âne; il nous permet, pour ainsi dire, de dormir.

Le café dans le même sens, avec moins de force. Il calme le mouvement de la désoxydation organique; il fait servir aux fonctionnements de la vie toutes sortes de vieux mystériaux qui, sans lui, seraient jetés au rebut. Il ne vous dispense pas de manger, mais il vous dispense d'avoir moins envie d'agréablement la veille. L'inconvénient qu'il procure aux hommes est évident; mais ce n'est pas le symptôme d'un état maladif, mais le signe d'un repos, d'un équilibre absolu, quelque artificiel. Vous vous sentez ouverts parce que le besoin de dormir est différé, parce que vous avez pris en quelques cuillerées l'équivalent d'un bon sommeil.

Il y a nécessaires à faire. Evidemment le café ne convient pas à tous les hommes, non plus que le chocolat ou le thé; chaque température a ses affinités personnelles. On sait aussi que les divers climats nous imposent des régimes divers; le café convient mieux aux pays froids qu'aux régions torrides; il se peut que certaines races antropologiques nous soient attirées par l'âge qu'elles en ont fait. Le Septentrion, par exemple, n'aimera tout tort d'en prendre trop. Il y a, tout au nord de la Suisse, une département qu'on appelle Nottwil qui dépense en café tout ce qu'il tire de sa production. C'est un peu trop. Sans chercher si loin, nous trouvons en Allemagne, en Belgique et au nord-est de la France, des populations qui abusent du café. Les houillères belges font un rude travail, qu'ils mangent peu ou point de viande. Le café au lait les soutient; c'est un fait évidé. Mais soutenir et nourrir sont deux: ce régime les use à la longue. Je pourrais citer tel canton de l'Alsace où les femmes ne vivent pour ainsi dire que de café au lait. Est-ce vivre ? La santé des jeunes générations sera-t-elle bien vigoureuse si les mères se contentent de ce moyen d'enrichir ? L'avvenir résoudra peut-être ce triste problème.

Mais le café pris à petite dose à la fin des repas est un supplément d'alimentation très-recommandable, et je ne regrette pas les 85 millions que la France paye de ce chef à quelques pays d'outre-mer.

L'Exposition ne nous a rien appris de nouveau sur la culture et le commerce du café. Les sortes les plus fines sont toujours celles qui viennent en petite quantité de l'Arabie et de l'Egypte; les plantations des Antilles et de Bourbon nous envoient un produit moins cher, plus abondant et justement estimé. J'ay cultiver les qualités à bas prix; mais c'est le Brésil qui est la terre promise du café et qui l'occupe presque tout le globe. Un sol d'une richesse fabuleuse, un climat privilégié, une végétation exotique, magnifique et luxuriante, semblent prédécesser le Brésil à des proportions inégalées. Les bras manquent, par malheur, et ils seront encore plus rares lorsque l'abolition de l'esclavage, décretée en principe par une anguille volonté, aura suivi son plein effet. Mais il est impossible qu'un courant de colonialisme ne se porte pas quelque jour vers ces riches solitudes, véritables minères d'humus, qui se donnent plutôt qu'elles ne se vendent, car le prix de l'hectare est inférieur aux droits de mutation que vous payez aux vœux hectare en Europe.

Pour le présent, les cafiers du Brésil, qui ont été malades comme nos vies, mais qui sont guéris, alimentent une moitié de la consommation universelle. Le débarquement résulte est estimé à 175 millions de francs.

Un vieux proverbe dit que « fute de merdes, on prend des graves. » En vertu du même principe, beaucoup d'Européens prennent de la chlorée, fute de café. Les uns le font scientifiquement, par une économie assez mal entendue ou par une aberration du goût; d'autres sont tout uniment volés par le petit commerce.

Acheter du café moulu, c'est vouloir être dupé. Il faut prendre le

